

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DAIX

DU JEUDI 11 JUIN 2015

Commune de



DAIX

L'an deux mille quinze, le onze juin à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Daix se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

**Présents :** Mme BEGIN-CLAUDET Dominique - M. BRUGERE Didier - M. JACQUES Pascal - Mme TAVIOT Christine - M. VUILLEMIN René - M. WALACH Jean Paul - Mme HISSBACH Sophie - Mme RIGAL Nathalie - M. CHÉNIN Pascal.

**Excusés :** M. FORQUET Michel (a donné pouvoir à M. WALACH Jean Paul) - Mme BRUILLOT Anne (a donné pouvoir à Mme HISSBACH Sophie) - Mme NAUWELAERS Élodie (a donné pouvoir à Mme BEGIN-CLAUDET) - Mme PICQ Monique - M. CORNUOT Claude - Mme GUIU Chantal.

Le Conseil a choisi pour secrétaire, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Mme HISSBACH Sophie.

## DEMANDE DE SUBVENTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA RÉFECTION DE VOIRIE ET LA CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE - RUE DE DIJON DANS LE CADRE DU FOND CANTONAL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** d'engager dans le cadre du renforcement du réseau d'eau pluviale entre la rue des Petits Prés et les nouveaux bassins de rétention rue de Dijon/RD107, les travaux de réfection complète de la voirie et de la création d'une piste cyclable de 450 ml rue de Dijon et **APPROUVE** le projet présenté et son coût de 161 165,56 € HT.

**SOLLICITE** le Conseil départemental dans le cadre du Fond Cantonal de Développement Territorial et du produit des amendes de Police pour l'octroi d'une subvention en vue du financement en partie de la réfection de voirie et de la création d'une piste cyclable, rue de Dijon.

**ARRÊTE** ainsi qu'il suit, le plan de financement :

➤ Devis	: 161 165,56 € HT
➤ Aide du Conseil Départemental sollicitée dans le cadre du Fond Cantonal de Développement Territorial	: 30 000,00 € HT
➤ Produit des Amendes de Police	: 10 000,00 € HT
➤ Fonds propres	: 121 165,56 € HT

**Soit 145 398,67 € TTC à la charge de la Commune de DAIX**

## FIXATION DES TARIFS POUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES SUITE À LA MISE EN PLACE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ENTRE LA COMMUNE DE DAIX ET L'U.F.C.V. (Union française des centres de Vacances)

Madame le Maire explique qu'il est nécessaire de fixer une grille tarifaire à compter du 01/09/2015 jusqu'au 31/08/2016 pour les temps périscolaires et extrascolaires suite à la mise en place de la délégation de Service Public entre la Commune de Daix et l'U.F.C.V. afin de pouvoir obtenir des subventions de fonctionnement auprès d'organismes tels que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) par exemple.

De ce fait, Madame le Maire précise que les délibérations 7.1/2015-006 et 7.1/2015-007 fixant les tarifs de restauration scolaire et de garderie périscolaires votées lors du Conseil municipal du 24 mars 2015 et visées en Préfecture le 25 mars 2015 sont caduques.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** la grille tarifaire telle que présentée ci-dessous :

### Temps périscolaires

Ressources Annuelles	Accueil périscolaire matin	Accueil périscolaire temps méridien	NAP	Accueil périscolaire matin
0 à 6 410€	1,70€ /créneau	5,00€ /midi	10€ /bimestre	2,10€ /créneau
6 411 à 23 780€	1,80€ /créneau	5,20€ /midi	10€ /bimestre	2,35€ /créneau
23 780 € et plus	1,90€ /créneau	5,40€ /midi	10€ /bimestre	2,50€ /créneau

Les créneaux du matin:

- 7h15/8h00
- 8h00/8h45

Les créneaux du soir:

- 16h00/17h00 (vendredi)
- 17h00/18h00
- 18h00/19h00

### Temps extra-scolaires (vacances)

Ressources Annuelles	Demi-journée	Journée Complète
0 à 6410€	3,10 €	7,20 €
6411 à 23780	4,50 €	9,40 €
23780 et plus	5,50 €	10,70 €

Le prix du repas (3,50 €) est à ajouter à ces tarifs.

Les familles extérieures à la commune de Daix ont les tarifs majorés de 30%

**DIT** que cette grille tarifaire sera appliquée à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015, date de la mise en place de la délégation de Service Public entre la Commune et l'U.F.C.V. jusqu'au 31/08/2016 et **DIT** que les tarifs devront être actualisés chaque année au 1<sup>er</sup> septembre.

### QUESTIONS DIVERSES

Madame Le Maire porte à la connaissance des Conseillers présents :

- La liste des jurés d'assises suite au tirage au sort 2015 ;
- De l'exposition des réalisations des Nouvelles Activités Périscolaires de fin d'année du 27 juin au 3 juillet ;
- De l'arrêté municipal relatif à la modification du carrefour rue de Dijon – Rue de la Maladière ;
- Des remerciements de la FNACA, de Victoire Scrap et de la Ligue contre le Cancer, suite au versement de leur subvention 2015.

Présentation de différents devis relatifs à une future installation de panneaux d'information communale.

*Le compte rendu détaillé du Conseil municipal du 11 juin 2015 est librement consultable en mairie de DAIX.  
(panneaux d'affichage officiel extérieurs)*